

GUIDE D'INSTALLATION POUR UN GROUPE AIR CHAUD

CONFORT+ Foyer Fermé et Poêle à bois

Vous venez d'acquérir un matériel de qualité et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Le système CONFORT+ optimise la distribution dans l'habitat de l'air chaud dégagé par un foyer fermé, un insert ou un poêle fonctionnant au bois exclusivement.

Veillez à une bonne installation de l'appareil à bois, du groupe motorisé, du conduit échangeur et de l'ensemble du réseau de distribution pour le bon fonctionnement du système.

PRÉCAUTIONS

- Avant l'installation ou toute intervention sur le boîtier (maintenance moteur ou connexion des gaines), veiller à couper l'alimentation du moteur R2E avec un système de sectionnement adapté au niveau du tableau électrique (ouverture des contacts supérieure à 3 mm).
- Le système de sectionnement doit être de type disjoncteur différentiel 30 mA, avec une protection thermique 3 A.
- Le moteur R2E doit être installé dans un endroit ventilé, dans les combles ou dans une zone technique dédiée, dont la température d'environnement reste limitée à + 40°C.
- Veiller à conserver une accessibilité suffisante au boîtier de dérivation électrique après installation.
- Attention aux gaines des fils électriques, qui ne doivent pas être en contact avec les gaines de distribution d'air chaud.
- La paroi extérieure des gaines de distribution doit être écartée au minimum de 5 cm de tous matériaux combustibles.

1) Installation

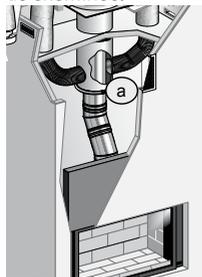
Le bon fonctionnement du système CONFORT+ est lié à l'utilisation des produits adaptés (gaine flexible, bouches, accessoires de la gamme, moteur R2E et le pack échangeur) et à la bonne mise en oeuvre de l'ensemble du réseau. Des accessoires sont disponibles en option pour des installations particulières.

1. Mise en place de l'échangeur

=> pour un foyer fermé ou insert

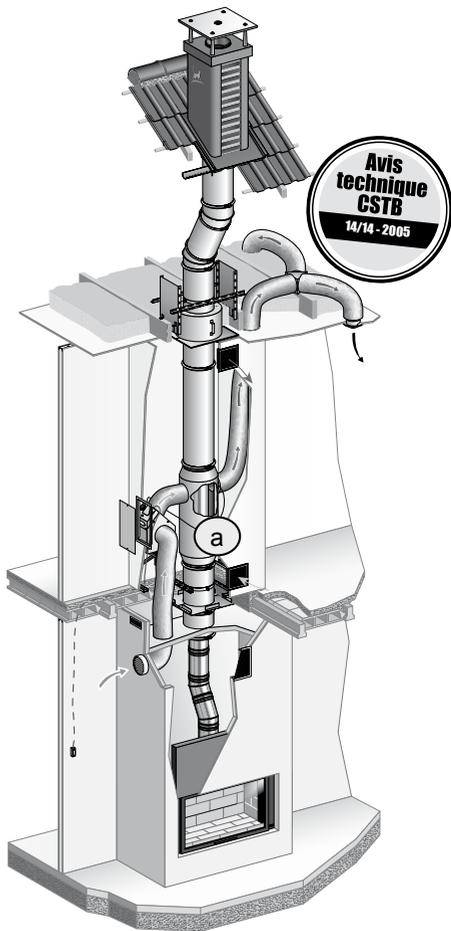
- *Au rez de chaussée :*

a Mettre en place le conduit échangeur dans la hotte en prolongement du conduit de fumée Inox-Galva Poujoulat, qui dépasse sous plafond. Positionnez la pièce de réduction réf. P et faire le raccordement KITINOX au foyer de cheminée.



- *A l'étage :*

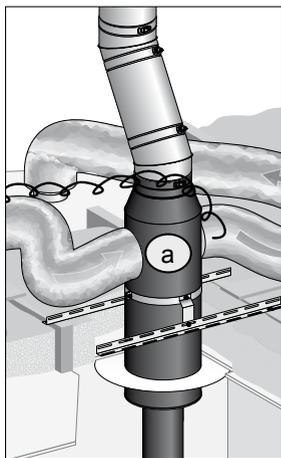
Mettre en place le conduit échangeur en l'intégrant au conduit de fumée Inox-Galva ou Therminox Poujoulat.



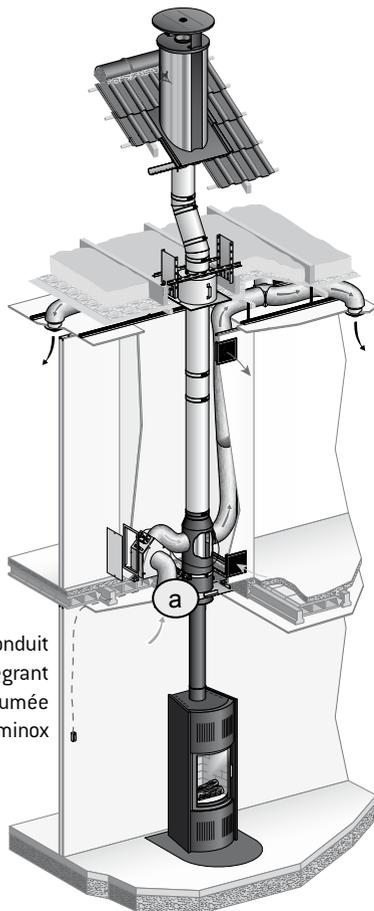
=> pour un poêle à bois

- Au rez de chaussée :

- a** Mettre en place le conduit échangeur en prolongement du conduit de fumée THERMINOX ou Inox/Galva Poujoulat. L'échangeur pour poêle à bois est un élément à triple paroi, équipé d'une isolation laine de roche, permettant la traversée du plafond en conformité avec la réglementation (NF DTU 24.1). Faire le raccordement Emaillé du poêle à bois à l'aide de la réduction intégrée au conduit échangeur. Il peut être associé à une rosace afin de garantir une finition plafond irréprochable.



- A l'étage : Mettre en place le conduit échangeur en l'intégrant au conduit de fumée Inox-Galva ou Therminox Poujoulat.



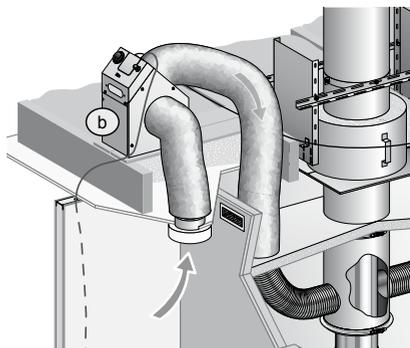
2. Mise en place du moteur R2E

- Installer le moteur R2E **b** à proximité de la source de chaleur (1,5 ml environ de la bouche de puisage et de l'échangeur).
- Positionner le moteur R2E, soit sur un matelas isolant mis de niveau, soit suspendu par des câbles au niveau de la poignée, afin d'éviter les transmissions de bruits par la charpente.

Précautions :

NE JAMAIS :

- Recouvrir l'appareil
- Installer l'appareil ou dans un endroit non ventilé
- Poser l'appareil sur un matériau combustible



3. Puisage de l'air et raccordement jusqu'au boîtier sonde

L'installation de la cheminée (foyer + hotte) doit être conforme au NF DTU 24.1 et NF DTU 24.2.

L'installation du poêle à bois doit être conforme au NF DTU 24.1.

c Puisage de l'air

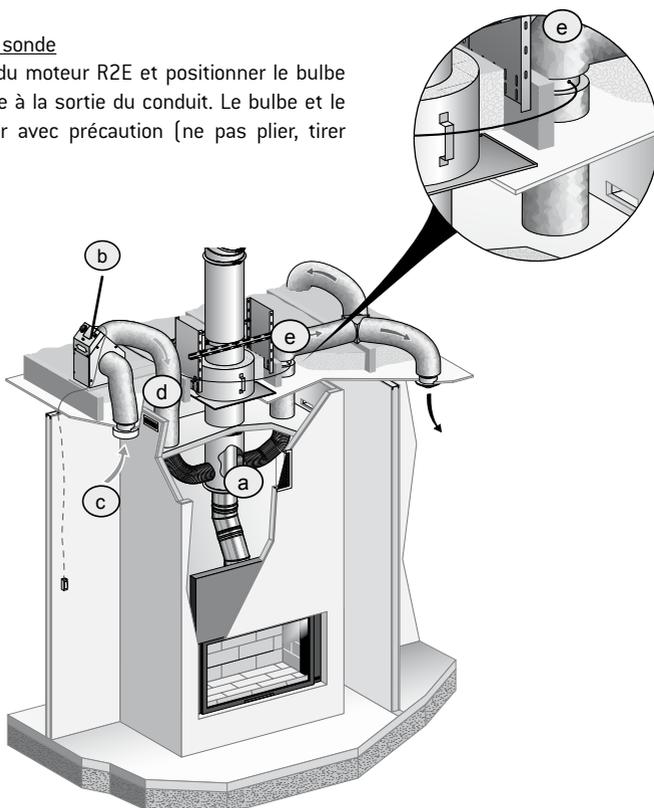
Installer la virole et la bouche de puisage en \varnothing 125 au plafond de la pièce où est située l'appareil dans un rayon d'un mètre maximum. Raccorder la bouche de puisage au moteur de ventilation à l'aide d'un conduit flexible isolé alu (réf. PHW) et de colliers de serrage (réf. COLSF).

d Raccordement à l'échangeur

Utiliser un conduit flexible isolé alu entre le moteur R2E et l'entrée de l'échangeur. Fixer le flexible isolé sur l'échangeur à l'aide de colliers de serrage.

e Installation de la sonde

Étirer le fil du thermostat du moteur R2E et positionner le bulbe dans la gaine flexible isolée à la sortie du conduit. Le bulbe et le capillaire sont à manipuler avec précaution (ne pas plier, tirer dessus, couper...)



4. Réglage du moteur R2E

Régler le thermostat à 40°C.

Régler le potentiomètre entre 2 mini et 6 maxi en fonction du nombre de bouches de soufflage. [cf. tableau ci-dessous].

Réglage du débit d'air fourni par le groupe motorisé R2E en fonction du nombre de bouches

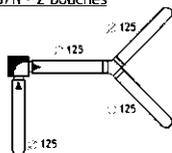
Position du potentiomètre	2	3	4	5	6
Débit total d'air fourni [m³/h] (*)	70 m³/h	95 m³/h	120 m³/h	140 m³/h	160 m³/h
Puissance max consommée [W] (**)	5 W	10 W	15 W	20 W	25 W
Nombre de bouches conseillé	2	3	3	3	4

(*) Le groupe motorisé R2E est équipé d'un moteur EC (Electronic Commutation) à débit constant. Une fois le réglage du potentiomètre effectué, le débit global attendu sera délivré par le groupe motorisé quelles que soient les pertes de charge du réseau et le nombre de bouche distribuées. Toutefois, pour éviter toute nuisance acoustique et apporter suffisamment de chaleur à chaque bouche, il est vivement recommandé de se limiter à un maximum de 4 bouches de soufflage d'air chaud (avec 40 m³/h environ par bouche) et à une distance maximale de 15 m entre le moteur et la bouche la plus éloignée.

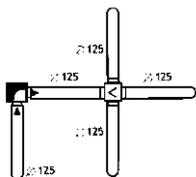
(**) En tenant compte d'une perte de charge totale moyenne de 150 Pa dans le réseau de distribution.

5. Mise en place du réseau de distribution

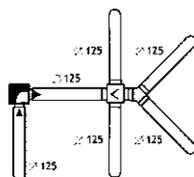
80 m³/h - 2 bouches



120 m³/h - 3 bouches

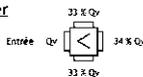


160 m³/h - 4 bouches

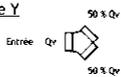


Accessoires

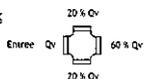
Boîtier



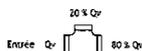
Culotte Y



Croix



Té



- Le réseau de gaines de distribution devra être le plus rectiligne possible, ne pas effectuer de coudes pour limiter les pertes de charge et la consommation du moteur.

- Il est conseillé d'utiliser un boîtier de répartition pour créer les antennes de distribution et avoir un meilleur équilibrage du réseau. En fin de réseau, privilégier la mise en place d'une culotte Y galva égale.

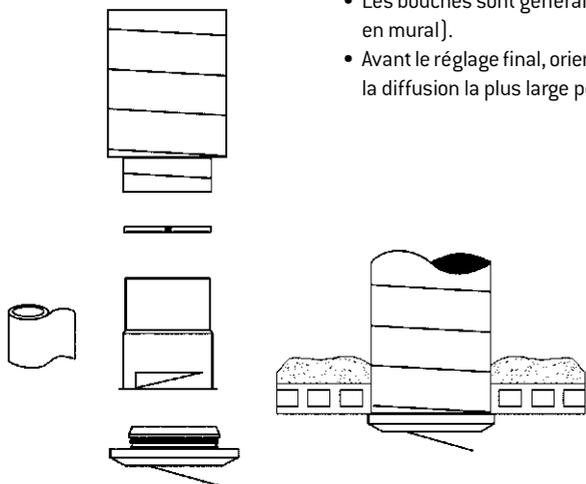
- Utiliser des gaines flexibles alu isolées \emptyset 125 (type CVTH, CVAC, PHW) qui devront lors de la pose être les plus tendues possible.

- Raccorder les gaines flexibles \emptyset 125 sur le moteur ou les accessoires de ventilation à l'aide d'un collier de serrage et de bande alu adhésive.

Conseils :

- Afin d'optimiser le rendement de l'installation, il est possible de faire passer les gaines sous la laine de verre des combles pour limiter au maximum les déperditions thermiques.
- Pas de contact entre les gaines de ventilation et les bois de charpente ou les éléments électriques.
- Attention à l'effet de rayonnement et aux pièges à calories sur le parcours. Dans tous les cas, veiller à ne pas faire transiter la gaine dans un espace clos contenant des matériaux combustibles.

6. Mise en place des bouches de soufflage

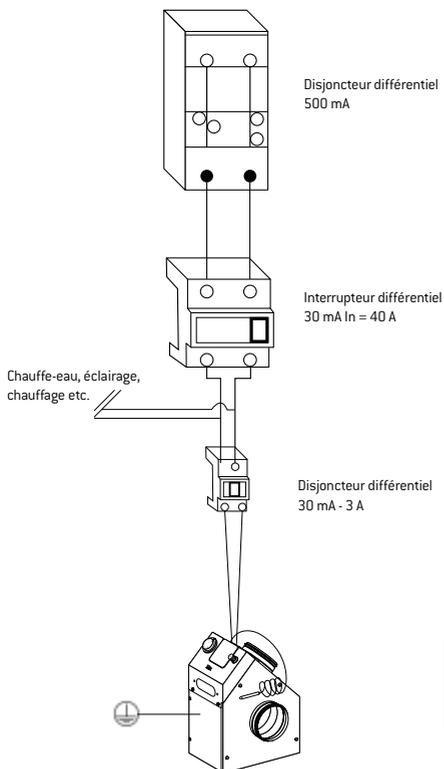


- Les bouches sont généralement installées au plafond (possible aussi en mural).
- Avant le réglage final, orienter la bouche dans la position qui permettra la diffusion la plus large possible de l'air chaud.

Important :

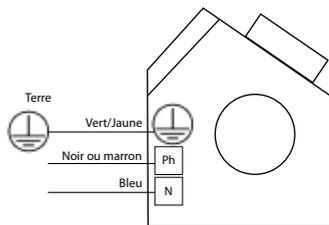
- Ne jamais souffler dans les pièces de service équipées d'une bouche d'extraction : cuisine, salle de bains ou W.C, mais seulement dans les pièces de vie principales : chambres, séjour...
- Les bouches ne seront pas posées sur des supports combustibles ou dégradables sous l'action de la température.

2) Raccordement électrique



Alimentation

- Le circuit d'alimentation électrique du moteur R2E doit comporter un dispositif de protection conforme à la norme NF C 15-100 en vigueur.
- La norme rend obligatoire une coupure bi polaire sur le tableau d'alimentation électrique de la maison.
- Raccorder le moteur R2E au secteur (câble d'alimentation non fourni) avec une protection dédiée de type disjoncteur différentiel 30 mA - 3 A.
- Brancher les fils électriques en respectant la correspondance des bornes (terre / neutre / phase).

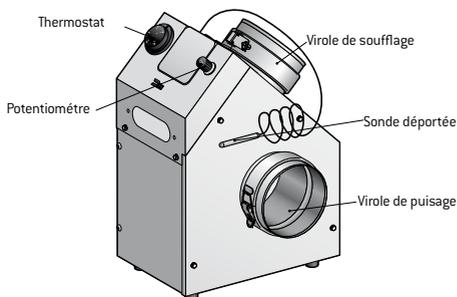
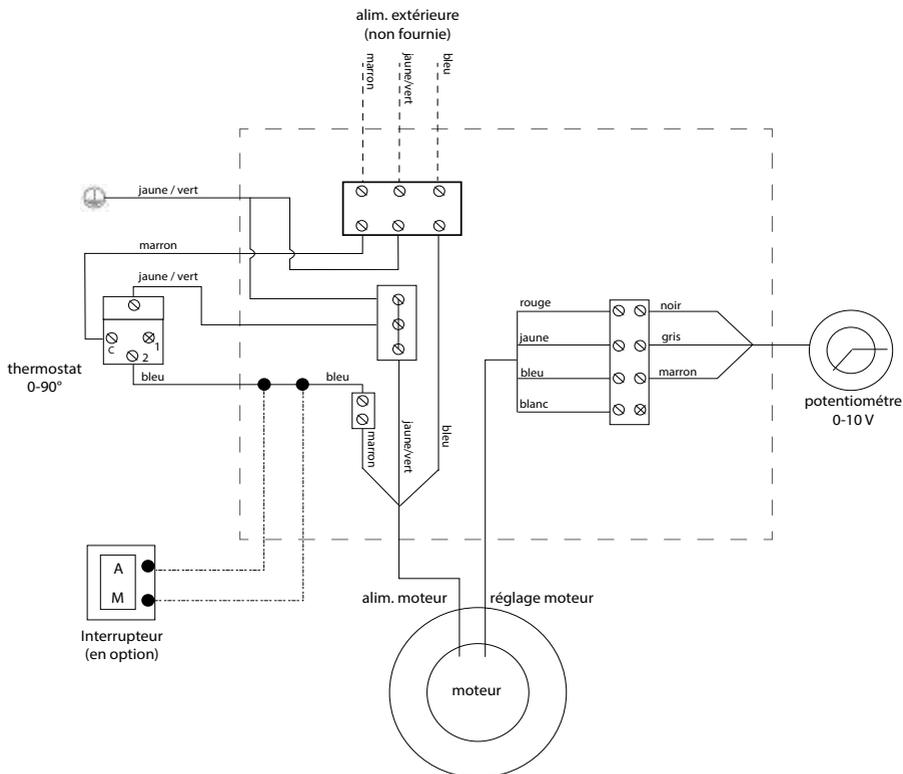


Câble type V.3G 1,5mm² sous conduit Ø ext. compris entre 8 et 12 mm.

Caractéristiques moteur R2E

Tension U [V]	Intensité I [A]	Fréquence [Hz]	Classe de protection	Température utilisation
230	0.5	50-60	1 (mise à la terre)	-25 +60°C

Pour le raccordement électrique (câble d'alimentation non fourni) se référer au schéma ci-dessous tout en veillant au respect de la norme NF C 15-100.



Le groupe motorisé R2E dispose du marquage CE. Il est reconnu conforme aux exigences de compatibilité électromagnétique (CEM) et de sécurité électrique selon la directive basse tension (DBT)



Moteurs	Dimensions l x h x p	Alimentation (*) Tension / Fréquence	Diamètre de raccordement	Nombre de bouches	Longueur maximale du réseau	Poids en Kg	Température mini/maxi de fonctionnement
R2E	310 x 415 x 250	230 VAC mono / 50-60 Hz	125 mm	2 à 4	15 mètres	7,5	-25°C à +60°C

*Le moteur de ventilation R2E est livré sans câble d'alimentation. Il doit être raccordé conformément à la norme NF C15-100

Interrupteur (en option)

Pour le raccordement électrique de l'interrupteur, utiliser du câble haute température (livré avec l'interrupteur). Suivre la notice de pose de l'interrupteur pour la connexion au moteur R2E.

3) Mise en marche et réglage

- Une fois alimenté en électricité, il faut attendre 10 secondes avant le démarrage effectif du moteur R2E (électronique).
- Après le raccordement du moteur au réseau et avant la mise en service du système, pour forcer le démarrage du moteur, mettre le thermostat à 0°C. Equilibrer les débits soufflés avec le dispositif de réglage à chaque bouche.
- Une fois le réseau équilibré, nous conseillons de régler le thermostat sur 40°C (point de déclenchement ou d'arrêt du moteur cf.page2) pour un bon fonctionnement du système.

IMPORTANT

Pour une bonne circulation de l'air dans l'habitat, le retour de l'air chaud soufflé doit être assuré par un détalonnage supplémentaire des portes des différentes pièces équipées d'une bouche au minimum prévoir 1cm d'espace supplémentaire.

4) Entretien du système

- Le moteur ne nécessite pas d'entretien particulier. Alimentation électrique coupée, vérifier l'état de propreté de la turbine ainsi que des bouches avant la saison de chauffe.
- Nous vous conseillons pendant la période d'été (cheminée non utilisée) de déconnecter le moteur pour qu'il ne s'enclenche pas en cas de très forte chaleur estivale dans les combles.

5) Garantie constructeur

Durée de la garantie : un an pièce et main d'oeuvre à compter de la date d'achat à condition que le volet de la garantie soit adressé dans la semaine suivant l'achat. Conserver la preuve de l'expédition, ainsi que le ticket de caisse ou la facture.



Cet appareil contient des pièces électroniques et des raccordements électriques. Il ne doit pas être éliminé comme un déchet ménager. Son élimination doit suivre la filière des déchets électroniques et électriques ou être ramené au revendeur installateur.

Coupon de garantie à conserver soigneusement

Type d'appareil à bois

Cachet du revendeur et date d'achat

N° de série



Type d'appareil à bois

Cachet du revendeur et date d'achat

N° de série

Nombre de bouches

Nom et adresse de l'acheteur

Installation électrique vérifiée

oui non

Nom

Prénom

Adresse

C.P. - Lieu

Tél.

Marque du foyer

Pose de l'appareil conforme au DTU 24.1 et DTU 24-2

Installation par un professionnel oui non

S.A.V. AIR CHAUD • 10 rue de l'Industrie • F-42160 Bonson

CERTIFICAT DE GARANTIE

Conditions générales

- La garantie s'applique exclusivement à nos matériels.
- La garantie ne s'applique qu'aux vices de fabrication et ne saurait couvrir les dommages consécutifs à une utilisation anormale du matériel ou à son usure.
- Les frais d'expédition du matériel, de pièce détachées ou le déplacement d'un réparateur sont à la charge du client.
- La garantie contractuelle ne prive pas l'acheteur de la garantie légale prévue dans les articles 1641 et suivants du Code Civil contre les conséquences des défauts ou vices de la chose vendue.
- Service Après-Vente : seules les personnes agréées par nous peuvent intervenir en garantie sur ce matériel.